



FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION

Document mis à jour le 06.03.2024 – Version 1.05

ICI – INTELLIGENCE COLLECTIVE

Les bases de la facilitation

Objectif professionnel

Acquérir les bases de la facilitation pour animer des processus collaboratifs dans le cadre professionnel.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Adopter la posture de facilitateur-trice
- Instaurer les conditions de l'intelligence collective au sein d'un collectif
- Concevoir et animer un atelier de travail collaboratif



Public visé

Dirigeant.e-s, managers, salarié.e-s, indépendant.e-s et personnes à la recherche d'un emploi.

Prérequis

Aucun.

Modalités et méthodes pédagogiques, suivi et sanction

Modalité pédagogique : Présentiel

Méthodes pédagogiques : Expérimentations, mises en situations, cas pratiques, illustrations & exemples, apports théoriques, brainstorming, travail en binômes, sous-groupe et en groupe, échanges collectifs, travail d'introspection, jeux pédagogiques.

Moyens matériels :

- Salle adaptée à la formation avec vidéoprojecteur, paperboard et espaces d'affichage ; fournie par l'entreprise dans le cas d'une formation intra-entreprise, fournie par ENTREPRISE VIVANTE dans le cas d'une formation inter-entreprises.
- Kit de facilitation distribué au stagiaire au démarrage de la formation.
- Livre Blanc distribué au stagiaire au démarrage de la formation.
- Matériel nécessaire aux jeux collaboratifs
- Matériel créatif (feutres, post it etc.)
- Vidéos pédagogiques
- Livres

Moyens humains : Antonella COTTRANT, coach professionnelle certifiée, facilitatrice en intelligence collective, accompagne les équipes à mieux travailler et construire ensemble au travers de pratiques collaboratives depuis 10 ans.

Expériences significatives en cabinet et en entreprise dans la transformation de la culture et des modèles organisationnels en tant que manager et membre du Comité de Direction.

Sanction : certificat de réalisation.

Suivi de l'exécution de l'action de formation : réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenante.

Contenu

Jour 1 :

Introduction à l'intelligence collective :

- Définition, origines & bénéfices
- Rôle & posture du facilitateur.trice



- Le processus de facilitation en 6 étapes clés
- Les conditions essentielles à l'intelligence collective

Approfondissement du processus de facilitation :

- Étape 2 : Lancer un atelier et créer la dynamique
- Étape 3 : Établir des constats ensemble

Travail de posture :

- Le Blason du / de la facilitateur·trice

Travail d'expérimentation en collectif :

- Jeux pédagogiques collaboratifs
- Séance de dialogue
- Co-construction des constats autour d'un projet commun

Jour 2 :

Approfondissement du processus de facilitation :

- Étape 4 : Générer des idées en collectif
- Étape 5 : Sélectionner et prioriser des idées ensemble
- Étape 6 : Construire un plan d'actions commun et conclure
- Étape 1 : Préparer un atelier de travail collaboratif

Travail d'expérimentation en collectif :

- Jeux pédagogiques collaboratifs
- Co-émergence d'idées
- Choix collectif des idées
- Co-construction d'une roadmap

Bilan sur sa pratique de facilitateur·trice :

- Conception collective de déroulés d'atelier
- Apprentissages personnels et collectifs

Durée & lieu de réalisation

La formation dure deux jours consécutifs, soit 14 heures.

En inter-entreprises, la formation a lieu dans une salle conforme pour l'accueil du public, équipée d'une connexion Internet, d'un vidéoprojecteur, d'une surface de projection et d'un paperboard. La salle est louée par ENTREPRISE VIVANTE. L'adresse exacte de la salle est communiquée à la signature du contrat ou de la convention de formation.

En intra-entreprise, le client met à disposition de l'intervenante un local adapté à la formation, équipé d'une connexion Internet, d'un vidéoprojecteur, d'une surface de projection et d'un paperboard (feuilles comprises).

Tarifs



Pour les formations inter-entreprises, le prix par stagiaire est fixé à :

- 600€ net de taxes pour les indépendant-e-s, les entreprises et associations de moins de 10 salariés (TPE), et les entreprises et associations agrémentées ESUS
- 900€ net de taxes pour les entreprises et association de 10 salariés ou plus

Pour les formations intra-entreprise, le prix de la formation (coût pédagogique) est fixé à 4 600€ net de taxes pour un groupe d'un maximum de 10 personnes. Le prix ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas de l'intervenante, qui sont facturés en sus.

Modalités d'évaluations

Évaluations formatives réalisées tout au long de la formation, complétées par un questionnaire écrit en fin de parcours pédagogique.

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

21 participant-e-s formé-e-s entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} mars 2024

Niveau de performance

Taux de recommandation : 100 %

Taux de satisfaction : 9,4/10

Modalités et délais d'accès

En amont de la contractualisation, un entretien préliminaire (téléphonique, en visioconférence ou en présentiel) entre ENTREPRISE VIVANTE et le Client permet :

- D'analyser les besoins en formation du Client ;
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques..).

Une proposition commerciale est ensuite adressée au Client.

Dans le cas d'une action de formation inter-entreprises, les dates et horaires sont communiqués à l'entreprise lors de l'entretien préliminaire.

Si l'action de formation est organisée intra-entreprise, les dates/horaires sont déterminés d'un commun accord entre le Client et le Prestataire. L'action de formation peut dans ce cas débuter dans un délai 20 semaines à partir de la signature de la convention de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), ENTREPRISE VIVANTE peut



proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Contact commercial, pédagogique, administratif et handicap

Pour toute information commerciale ou relative à la pédagogie, vous pouvez contacter :

- Antonella Cottrant, Co-Gérante : antonella@entreprise-vivante.co

Pour toute information administrative ou relative aux situations de handicap, vous pouvez contacter :

- Elodie Metzger, responsable administrative : elodie@entreprise-vivante.co

Pour toute information technique relative aux outils numériques, vous pouvez contacter :

- Adrien Delaunay, Co-Gérant : adrien@entreprise-vivante.co